



**AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE**  
**Direction Générale du Programme Spécial de Développement**

Paris, 11 Janvier 1996

**NOTE**  
**à Monsieur le Secrétaire Général**

Suite à votre note n° 20/96 du 10 Janvier 1996, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Au sujet de la passation des dossiers en cours d'études ou d'exécution, j'avais procédé, avant fin décembre 1995 avec chacun des deux Directeurs du PSD à une mise au point de chacun de ces dossiers, y compris les dossiers fonds de Solidarité.

J'étais prêt à faire avant la fin de l'année une passation de service avec Monsieur Ladousse, en tant qu'intérimaire. Mais ce dernier se trouvait en congé. Dès son retour, j'ai convenu avec lui de tenir une réunion le 5 Janvier, date de retour de congé de Madame Julien et de Monsieur Koudjo qui disposaient des dossiers. Vous trouverez ci-joint le procès-verbal de cette réunion.

outre ces aspects de passation formelle de service, je vous présente ci-après un rapport écrit sur l'état des dossiers et sur l'utilisation des crédits PSD pour l'exercice 1995.

**1 - Sur le plan budgétaire**

**La quasi-totalité des crédits "programmes", soit 11,5 millions de F a été engagée au niveau du PSD à fin novembre mais du fait que certains dossiers nous ont été retournés par la DGAF, estimant qu'ils sont présentés tardivement, le taux des crédits engagés par rapport aux crédits ouverts selon le tableau du Contrôleur Financier arrêté au 30 novembre est de 90 %.**

Sur ces crédits engagés (soit près de 10 millions de F) 60,7 % sont dépensés. Ce niveau de dépense sera amélioré dans les prochaines semaines étant donné le nombre de dossiers en cours de liquidation après réception du rapport d'exécution définitif.

## Etat des dossiers par programme :

### I- Perfectionnement

Crédits ouverts	:	2 100 000	
" engagés	:	1 871 389	(au 30.11., selon le CF)
" engagés	:	2 023 654	(au 31.12, selon la DGAF)

Selon les chiffres de la DGAF, les crédits sont engagés au 31.12.1995 à **96,36 %**, et dépensés à hauteur de **72,1 %**.

**107 dossiers** ont été présentés à l'examen du Comité de Sélection lors de ses **neuf réunions** tenues en 1995.

Parmi les **51 dossiers** qui ont reçu un avis **favorable**, 31 ont été entièrement exécutés, 13 autres sont en cours d'exécution ; quant aux sept dossiers restants, il est prévu de les réexaminer au cours de l'exercice 1996 pour des raisons de report de stage principalement.

Il convient de souligner le fait qu'un grand nombre des dossiers retenus portent sur des programmes de **perfectionnement pratique**, de courte durée et réalisés au **Sud**, au profit d'**artisans du secteur informel** (730 dans 7 pays) d'**animateurs culturels** (57) d'**éducateurs** (19).

Au total **1 155 personnes** ont bénéficié de ces cours pratiques de perfectionnement dans **23 pays du Sud**.

Seulement 37 dossiers portent sur des **actions individuelles** réalisées au Nord. il s'agit là d'une **véritable mutation** apportée à l'exécution de ce programme **perfectionnement**.

Si auparavant, à peine une centaine de fonctionnaires profitaient de ce programme, aujourd'hui avec des **crédits moindres** nous parlons de plus d'**un millier** de bénéficiaires dont la quasi-totalité sont des **agents actifs** opérant dans des **secteurs productifs** de leurs pays.

Je rappelle que cette tendance a été appuyée par le Comité du PSD lors de ces trois dernières réunions et qu'elle a été confirmée par une **recommandation** lors du dernier comité à Ouagadougou, selon une proposition effectuée par mes soins.

Je rappelle que l'exécution de certains stages pratiques au Sud a été renforcée et complétée dans certains cas par l'achat et la distribution aux plus méritants de trousseaux de travail et autres équipements

didactiques ou informatiques leur permettant de **s'établir à leur compte** ou de compléter leurs projets.

Les pays bénéficiaires de ces stages comptent en quasi-totalité parmi les **pays les moins avancés** (RCA, Congo, Burundi, Comores, Guinée, Mauritanie, Mali Tchad, Togo).

Vous trouvez ci-joint un tableau récapitulatif des dossiers agréés en 1995, ainsi que leurs états d'exécution arrêtés à la date du 21 décembre 1995 (annexe I).

## II - Etudes, Assistance Technique, Soutien à la PME

Les dossiers entièrement exécutés ou en cours d'exécution sont au nombre de 59 répartis comme suit :

### 2.1. Au niveau des études (neuf dossiers)

- Des études de faisabilité de projets sociaux culturels et d'amélioration de l'environnement. Il s'agit en particulier de l'étude de création d'un complexe culturel au Mali, des archives sonores et audiovisuelles au Gabon, de l'annuaire statistique de l'éducation à Haïti.

- des voyages d'études dans le cadre de l'échange d'expériences entre les Etats membres (entre le Bénin et le Burkina Faso, entre le Sénégal et le Canada par exemple). Un tableau détaillé sera présenté incessamment par la Direction concernée.

### Sur le plan budgétaire

• Crédits ouverts	:	500 000 F
• " engagés	:	420 767 F
• " engagés	:	422 990 F

Le taux d'engagement au 31.12.95 est de 84,6 %. Les dépenses s'établissent à 73,47 % par rapport aux engagements.

### 2.2. Au niveau de l'assistance technique et financière (23 dossiers)

- Envoi d'experts en vue de l'élaboration et de l'exécution de projets, y compris la formation sur place, de l'encadrement national de ces projets.

- soutien à la réalisation de certains projets nationaux sous forme de mise à disposition d'équipements (achat de moulins au Burkina Faso, équipement informatique en Côte d'ivoire par exemple).

## Sur le plan budgétaire

- crédits ouverts : 1 500 000
- " engagés : 1 490 814 (au 30.11. selon le CF)
- " engagés : 1 390 864 (au 31.12. selon la DGAF)

Les engagements de crédits ont atteint 99,4 % , selon le contrôleur financier, les dépenses sont de 71,5 %.

### 2.3. Soutien à la PME (au nombre de 14 dossiers)

Les projets entièrement exécutés et en cours d'exécution portent sur:

- la mise en place de **fonds de développement** (crédits et épargne) au Mali, au Niger, au Togo, au Tchad, au Congo ;

- l'élaboration de programmes **d'appui à la PME** sous forme d'**apports de garantie** dans les pays suivants : Bénin, Sénégal, Liban, Haïti.

- Autres formes d'intervention (**appui au démarrage** des micro projets présentés par des jeunes entrepreneurs et les femmes au Mali, au Bénin, au Sénégal). Au Togo **formation** de jeunes agriculteurs au Cameroun, des techniques post-récoltes au Vietnam.

### Sur le plan budgétaire :

- crédits ouverts : 4 700 000
- " engagés : 4 017 598 (au 30.11. selon le CF)
- " engagés : 4 678 754 (au 31.12. selon la DGAF)

Le taux d'engagement, selon le Contrôleur Financier est de **85,5 %**. Ce taux aurait pu s'établir à un niveau de **99,55 %** si les dossiers présentés en novembre relatifs au fonds de garantie (RCA, Tchad) avaient reçu les différents visas nécessaires à leurs engagements.

Ces projets retournés par la DGAF seront mis en oeuvre au cours des premiers mois de 1996 dans la limite des crédits ouverts.

### Bureaux régionaux

Un crédit de 1,5 million de F a été affecté aux trois bureaux régionaux en vue de réaliser des actions et projets agréés par le Comité et confiés aux bureaux régionaux pour exécution.

La totalité de ces crédits a été engagée (soit 1 399 000 F). 14 projets sont ainsi exécutés ou en cours d'exécution par ces bureaux régionaux (ci-joint liste des projets).

## Haïti

Selon une décision des instances à Ouagadougou et sur financement du PSD, 2 millions de FF sont consacrés au financement des actions suivantes :

- création "d'un fonds francophone de garantie" des PME en milieu rural (1 000 000 FF) ;
- création d'un fonds francophone d'appui aux petits projets communautaires, en priorité pour les femmes des zones défavorisées (550 000 FF) ;
- contribution aux sessions de perfectionnement de près de 1 500 inspecteurs et directeurs d'établissements scolaires (financement conjoint PSD : 450 000 FF, le reliquat sur financement ACCT/DGEF).

D'autres actions ont été identifiées, notamment la distribution de 500 000 ouvrages pour l'enseignement du français au niveau fondamental (financement DGEF) ainsi que le développement d'une carte scolaire informatisée. L'étude de cette carte scolaire est confiée au GRICS de Montréal.

**Globalement** les crédits "programmes" du PSD ont été engagés au 30.11., selon le Contrôleur Financier à hauteur de **90,1 %**. Les dépenses par rapport aux crédits engagés s'établissent à **60,7 %**. Ce taux passe à **69,3 %** si l'on tient compte des crédits de fonctionnement.

La faiblesse relative du **taux d'exécution**, en termes de **dépenses effectives**, par rapport aux crédits ouverts (61,7 %) découle évidemment de la **spécificité du PSD** qui examine et met en oeuvre les projets au fur et à mesure de leur réception, **tout au long de l'année**. Il est évident que les nombreux projets reçus et lancés au cours du 3<sup>o</sup> et surtout du 4<sup>o</sup> trimestre ne peuvent être entièrement réalisés au 31 décembre.



## Remarques générales

Au cours de ces dernières années, le PSD a enregistré une véritable **mutation** en terme de **contenu de ses programmes** et de **mode de choix des projets**.

D'abord, et ceci est fondamental, les projets agréés ne le sont plus selon le bon vouloir des gestionnaires des crédits PSD mais les projets retenus le sont, après examen par un Comité de Sélection et par le Secrétaire Général.

Il convient de souligner aussi que depuis quatre ans, les règles du jeu (critères) ont été écrites et diffusées auprès des correspondants nationaux. Ces critères ont été constamment modifiés à base des recommandations du Comité de Sélection au Secrétaire Général.

Les nombreuses requêtes, de perfectionnement, qui étaient accordées à des fonctionnaires sans liaison avec un quelconque projet de développement, se trouvent systématiquement rejetées. Ceci évidemment a dérangé plusieurs décideurs dans les pays bénéficiaires qui intervenaient constamment en faveur de ces requêtes (avec insistance et en exclusivité).

J'ai constamment rappelé, en réponse à leurs sollicitations, les critères du PSD et la nécessité pour le comité de sélection de les respecter.

Par ailleurs et sur proposition du PSD nous avons orienté les requêtes vers l'organisation de stages pratiques réalisés dans les pays bénéficiaires, en faveur des artisans et autres opérateurs intervenant déjà dans les secteurs de production mais manquant de notions de base pour améliorer leur rendement et devenir plus tard des agents opérationnels du développement économique de leurs pays. Il s'agit en fait de s'intéresser aux humbles et aux anonymes qui ne sont pas appuyés par une quelconque autorité, à titre personnel. Se faisant, le PSD s'est inscrit totalement dans les orientations du Secrétaire Général : agir concrètement sur le terrain en faveur du plus grand nombre, réaliser les opérations au Sud dans la mesure du possible, faire utile et concret.

La même approche et les mêmes objectifs ont amené le PSD à proposer à différents pays au Sud, la création de fonds francophones de développement, servant comme fonds de **crédits** et **d'épargne** en faveur de différentes association et groupements interprofessionnels.

Cette forme d'intervention présente, en plus du caractère concret et visible sur le terrain au profit d'un grand nombre de bénéficiaires, l'avantage de la durée et donc de **l'effet répétitif**.

L'évaluation récente de quatre fonds en cours de fonctionnement au Niger, au Mali, au Bénin et au Togo vient de souligner clairement l'intérêt de tels fonds et leurs impacts réels sur des centaines de bénéficiaires.

C'est sur la base de cette expérimentation de ce type d'actions initiées par le PSD que je vous avais proposé dans le cadre de la programmation de l'ACCT, la **création d'une centaine de ces fonds** (c/f ma note ci-jointe).

Je vous avais proposé par ailleurs, et toujours à partir de l'expérimentation faite par le PSD la création d'un fonds de soutien et de garantie des PME auprès de chacune des Directions Générales et avec une gestion commune par un Comité de Sélection.

Ce type d'intervention présente les mêmes avantages que ceux annoncés plus haut : actions sur le terrain en faveur du plus grand nombre de bénéficiaires, visibilité certaine pour la francophonie, impact concret sur le développement.

Je pense en toute modestie, que le PSD a pris ces dernières années une nouvelle tournure beaucoup plus concrète, plus visible et surtout plus utile au profit du plus grand nombre.



## FONDS DE SOLIDARITE

### Situation budgétaire

Crédits	ouverts	engagés	%
Actions à déterminer	4 758 915	3 635 342	76,39
Solidarité Burundi	1 000 000	489 672	48,97
" Rwanda	1 046 170	1 046 170	100
Dépenses générales	<u>138 000</u>	<u>125 098</u>	90,65
Total	6 943 085	5 296 285	76,28

Les crédits ouverts en 1995 et qui comportent les reports de crédits de 1994 sont de **6,943 millions de F**. Le taux d'engagement de ces crédits est arrêté au 31 décembre selon les chiffres de la DGAF, à **76,28 %**. Ce taux aurait avoisiné les 100 % si les actions proposées pour le Cambodge et pour le Niger, en novembre dernier étaient engagés (c/f rapport de mission au Cambodge donné en annexe).

### Burundi

Un contrat d'exécution a été établi en Juin 1995 avec le Bureau de projet d'Education, relevant du Ministère de l'Enseignement de Base, en tant qu'organisme d'exécution du protocole signé en février 1994 avec ledit Ministère. Ce dernier s'était engagé à présenter à l'ACCT la liste des établissements scolaires devant être réhabilités ainsi que les devis s'y rapportant. Mais la plupart des établissements concernés selon les renseignements recueillis sur place (mission de M. Kettani en mai 95) n'avaient pu être libérés des populations déplacées qui les occupaient.

Par avenant, signé le 9 novembre 1995, le Ministère de l'Enseignement de Base a été autorisé à consacrer la totalité des crédits, soit **un million de F** à la **fabrication de mobiliers scolaires**, destinés à équiper les écoles ayant été occupées par les populations déplacées. Sans cette modification de l'objet, le BURUNDI n'aurait pu profiter de ces crédits. Je viens d'apprendre que le BPE vient de réaliser l'essentiel du contrat dans les délais contractuels. Le déblocage de la 2<sup>o</sup> tranche, soit 500 000 F peut intervenir incessamment.

Parallèlement à cette action, un 2<sup>o</sup> **protocole d'accord** a été signé avec le Ministère de la réinsertion et de la réinstallation des déplacés et des rapatriés, en vue de la **fourniture**, à titre d'**aide d'urgence** exceptionnelle demandée par le président de la République, de **denrées alimentaires et sanitaires** au profit des populations déplacées.

Ce protocole concerne l'achat de riz et de savon à hauteur de 500 000 F et prévoit la passation de contrats séparés avec les fournisseurs.

De ce fait, deux contrats d'exécution ont été établis avec un fabricant de savon (sur recommandation du HCR et après consultations de différents fournisseurs). Un autre contrat est passé avec un fournisseur de riz après une consultation lancée conjointement par le ministère et le représentant de l'Agence, sur place, à savoir l'ONG Terre sans frontières (c/f contrat de service passé avec cette dernière). Ces deux contrats ont été exécutés.

## Rwanda

- Un protocole d'accord a été passé, en décembre 1994 avec le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire en vue de :

- la réhabilitation de 200 salles de classes à travers la mise à disposition de ces écoles, de tôles ondulées en vue de la réfection de leurs toitures, pour **un million de F** ;

- l'achat et la distribution aux 24 000 enseignants du primaire, de 100 000 manuels scolaires (coût : 1 000 000 F) ;

- l'organisation de sessions de rattrapage dans six établissements pour permettre le passage de fin d'études secondaires aux étudiants des classes terminales (scolarité suspendue entre avril et juin 1994 suite au génocide).

Les crédits affectés à cette opération sont de 132 500 F.

- La réhabilitation des services chargés de la **fabrication du mobilier scolaire**, avec lequel un contrat a été établi en 1993 (non exécuté totalement suite aux événements de 1994).

Le montant affecté à cette réhabilitation est de 170 000 F.

L'ensemble de ces opérations a fait l'objet de **contrats d'exécutions** avec les fournisseurs ou prestataires de services concernés et choisis d'un commun accord sur proposition du Ministère.

les premières tranches de ces différents contrats ont été débloquées, mais toutes les opérations ne sont pas encore achevées (les rapports d'exécution définitifs sont attendus dans les prochaines semaines).

2. Un **deuxième protocole** vient d'être préparé à la demande du nouveau Ministre de l'Enseignement de Base (c/f mon rapport de mission à

Bruxelles en octobre 1995) visant la **construction d'une centaine de salles de classes** dans les zones récemment peuplées par les rapatriés, et en faveur des enfants de ces derniers. Le total des crédits affectés à cette opération à partir de différents crédits non utilisés et d'un crédit lié de la CFB, s'établit à **2 millions de F.**

Ce protocole, préparé en novembre, vient à peine d'être signé au niveau de l'Agence. Son exécution nécessiterait-elle un avenant en 1996 et un **report des crédits**, à partir des fonds de réserve ? (ci-joint un exemplaire du protocole en cours de transmission au partenaire pour signature et retour).

## Niger

Deux contrats d'exécution ont été préparés en novembre 1995 avec le Ministère de l'Education Nationale et les fournisseurs retenus par ce dernier, pour la fabrication de 1 350 tables-bancs, chacun destiné à l'équipement de plusieurs établissements scolaires.

Ces contrats, qui portent sur un crédit total de 600 000 F, viennent d'être signés (5 Janvier 1996) et son en cours de transmission aux partenaires. Seront-ils exécutés sur le budget 1995 ? Ou bien faudrait-il prévoir là aussi, un avenant en 1996 avec des reports de crédits à partir des fonds de réserve ?

x

x x

Ce rapport ne couvre pas évidemment la totalité des aspects devant être explicités dans le rapport d'activité au Comité du PSD (cas de la clôture budgétaire 1994, des conditions d'application des recommandations du dernier Comité, des frais de fonctionnement, de l'effectif et de l'organigramme, des propositions budgétaires pour 1996, etc...).

Il fait le point comme vous me l'avez demandé sur l'état des dossiers en cours d'exécution ou 'études au PSD, au 31 décembre 1995.



Driss KETTANI

Ex Directeur Général du PSD